

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 24 octobre 2019

-Ordre du jour de la CR du 24 octobre 2019

- Budget recherche et PSE,
- Évaluation HCERES,
- Lancement portail UBM HAL.

Etaient présents : Velasco-Graciet H, Laville B., Barbotin, M., Boutoulle F, Antolin P, Camarade H, Etxepare R, Figeac M, Laurand V, Manes Gallo MC, Tauzin I, Florenchie A, Amorim S, Capdetrey L, Guilliot N, Nercam N, Touton I, Abado K.

Etaient représentés : Benoit Eric, Bessart-Banquy O, Cadiou F, Calas B, Collignon B, Darnis P, Amelot X, Guerin G, Dascalakis MG, Delrey M, Decker J

La présidente ouvre la séance à 14h 15

Elle présente Marlène Barbotin, la directrice générale des services de UBM

Un tour de table est fait des membres élus de la commission recherche

Une présentation préalable aux points inscrits à l'ordre du jour est faite sur le budget initial en cours de préparation et qui a été adopté lors du CA, par Béatrice Laville, VP CA.

Il y a, comme on le déplore tous les ans, un sous financement de l'enseignement supérieur. En 2015 (source DGESIP) la dépense pour le supérieur représente 1,46 % du PIB de la France contre 1,52% pour la moyenne de l'OCDE. Cet écart de 0,06 point représente 1,1 milliard d'euros, donc un sous financement. Après avoir augmenté jusqu'en 2010, la dépense par étudiant en 2016 est revenue à son niveau de 2007.

A UBM en 2017, le coût moyen par étudiant était de 3195 euros, la part de financement SCSP 2827 euros. Il reste à charge pour UBM sur ressources propres 368 euros par étudiant. La dotation de SCSP devrait être augmentée de 7,3%, soit 5, 6 M d'euros.

Les caractéristiques locales exercent une forte contrainte sur le budget ; consommation des crédits de masse salariale à 99,96%, GVT cette année à notre charge (300 000 euros), plus de mouvement politique de gels répandue et GVT augmente, taux de couverture des formations assuré à 80% par des titulaires.

Toutes ces données font des prévisions contraintes. Les dépenses incompressibles sont en hausse, celle de la M 30 est régulière, même si un peu contenue avec la campagne d'emploi très mince de l'an passé. La « nouveauté » est aussi la forte augmentation du budget fonctionnement.

Les choix politiques qui sont défendus sont de soutenir le plus possible la formation et la recherche dont les enveloppes seront cette année encore en augmentation.

Un point est ensuite fait sur la campagne d'emploi : les informations ne pouvaient être données qu'après la connaissance de la paye de décembre de cette semaine.

En raison des contraintes pesant sur la masse salariale de l'établissement, seulement 9 postes d'enseignants chercheurs sont mis au concours (soit 1 sur 2) et 1 poste d'ATER sur 3.

La présidence propose pour ligne politique directrice les éléments suivants :

En application de la convention 2018-2021 signée avec le fond d'insertion pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique (BOE) : le recrutement d'un maître de conférences parmi les bénéficiaires de l'obligation d'emploi ;

- Il est également proposé de favoriser les parcours professionnels des enseignants du second degré lorsqu'ils sont docteurs et qualifiés. ;

- L'équipe présidentielle sera attentive aux propositions de profils de poste tenant compte des projets de recherche proposés au CPER (sciences archéologiques et plurilinguisme), à la restructuration en cours des équipes de recherche (par exemple Clare et Telem) et concernant l'enseignement, les liens avec le projet campus des métiers et qualifications (CMQ) ainsi que les masters en préparation.

Dans le cadre de la chaire diaspora africaines en partenariat avec l'IEP, le recrutement d'un PR rattaché au LAM est à l'étude.

Décision le 13 décembre

La présidente rappelle qu'il est important pour UBM d'être co-tutelle d'UMR. Ainsi l'établissement a travaillé en ce sens pour le LAM avec la constitution d'un pôle autour des études africaines avec un poste fléché en ce sens.

L'établissement a aussi travaillé pour ouvrir davantage l'université aux personnes en situation de handicap en présentant un plan handicap comprenant notamment des supports pour doctorants ainsi que ce poste d'EC BOE (bénéficiaire obligation emploi).

Un élu regrette que la politique d'établissement annoncée pour appuyer l'ouverture de postes n'a pas été discutée en CR.

La présidente rappelle que les débats ont eu lieu en début de mandat ce qui a donné lieu à la création des pôles thématiques, lors des assises de la recherche. Le choix des pôles, dont les bilans ont été présentés en CAC et qui ont donné lieu à des dépôts d'AAP, n'a pas été revu. Ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des forces de UBM et des thématiques affichées.

La présidente pose la question de la définition d'une stratégie scientifique et, dans ce cas, des choix à faire.

Concernant la reconfiguration de CLARE et TELEM, un témoignage est donné selon lequel cette structuration ne remporte pas l'unanimité, ce qui ne correspond pas aux informations données par la présidence.

Remarques : il faut être vigilant à ce que les collègues recrutés soient intégrés dans les unités et les unités de formations c'est pourquoi celles-ci doivent être consultées. Le recrutement doit se faire sur la qualité et les compétences et non sur les seuls fléchages PRAG ou BOE. Il faut être attentif à ne pas

faire de discrimination positive tout en assurant cette politique de soutien. Il faut aussi qu'il y ait un choix de candidats donc avoir un vivier pour assurer l'équité par rapport aux autres personnes qui ne peuvent pas bénéficier de ce type de fléchage.

La présidente assure que si l'établissement met des moyens pour les étudiants en situation de handicap avec un contrat doctotal, ainsi que des postes d'ATER, l'établissement doit aussi accompagner jusqu'au bout avec la création de poste.

La présidente précise qu'une note de cadrage en ce sens sera envoyée aux directeurs d'unités et d'UFR.

F Boutoulle débute l'ODJ à 15h

1) Budget recherche et PSE

F Boutoulle présente la somme allouée à la recherche : 875 821€ soit 58 364€ de plus qu'au BI 2019 qui accordait déjà une augmentation de 100 000€ .

F Boutoulle aborde point par point les différentes lignes.

Dotation des unités : 461 200€

En concertation et après discussion en CR et entendu avec la CDUR du 22 octobre, le choix a été fait cette année de mettre à jour le modèle d'allocation pour 2020 :

- MAJ du critère taille
- MAJ du critère dynamisme uniquement sur l'item : « réponse à des appels d'offre » 2016-2017-2018 (« : Nombre de dossiers déposés en réponse à des appels d'offre (région, ANR, Europe, GIS, MSHA, Marie Curie, Hubert Curien, IDEX)-pilotage ou partenariat / nbe EC UBM + ext »)

La MAJ du modèle a été fait sur l'enveloppe de 455 200€

Pour le LAM, le choix a été fait d'attribuer un forfait de 6 000€

La mise à jour du modèle a été présentée en CDUR du 22 octobre 2019

Le résultat est synthétisé dans le tableau ci-dessous

Dotation 2020 avec MAJ

	Allocation 2020	Allocation 2019	différence	pourcentage
PASSAGES	36 888 €	37 210 €	-322 €	-1%
AMERIBER	34 058 €	35 393 €	-1 335 €	-4%
AUSONIUS	41 597 €	44 235 €	-2 638 €	-6%
CEMMC	37 288 €	36 666 €	622 €	2%
CLARE	54 983 €	54 904 €	79 €	0%
CLIMAS	41 040 €	41 410 €	-370 €	-1%
CLLE	16 815 €	14 716 €	2 098 €	14%
HIST DE L ART	17 735 €	15 003 €	2 732 €	18%
IRAMAT	33 618 €	35 941 €	-2 323 €	-6%
MICA	53 398 €	54 587 €	-1 189 €	-2%

TELEM	49 366 €	47 553 €	1 813 €	4%
SPH	27 914 €	27 081 €	833 €	3%
IKER	7 000 €	7 000 €	0 €	0%
LAM	6000 €	0 €	0 €	
Archéovision	3 500 €	3 500 €	0 €	0%
TOTAL	461 200 €	455 200 €	0 €	0%

Question : est-ce que la question d'intégrer ou pas l'apport des projets portés par les chercheurs du cnrs a été travaillée et abordée comme il avait été demandé lors d'une précédente CR. F Boutoulle précise que l'étude a été faite avec la CAP et qu'il apparaît que la formule consistant à ajouter les CR/DR a une influence sur tout le modèle et pénalise également une partie des équipes d'accueil. Cette hypothèse a donc été abandonnée car elle mérite un travail de fond. F Boutoulle rappelle que le modèle est constitué de pondérateurs qui lissent les écarts ; ainsi pour citer le cas d'IRAMAT, le chiffre de 32 projets n'impacte pas dans la même proportion la partie de la dotation. De plus F Boutoulle rappelle que les personnels CR et DR, comme les chercheurs contractuels ou associés des EA, participent par leur dynamisme en apportant des projets ; ils permettent de récupérer des frais de gestion qui rendent possible une politique d'établissement et le financement des AAP de la PSE. Leur réussite aux AAP, comme les ANR et les ERC, facilite le repérage de l'établissement ce qui profite à toutes les équipes : ainsi le dispositif d'accompagnement des candidatures ERC StG et CoG venant de la DGRI et de la Fondation du réseau des Instituts d'Etudes Avancées dont les 4 collègues bénéficiaires sont membres d'EA.

Des élus regrettent que durant le mandat ce modèle n'ait pas été revu et remis à jour même si celui-ci avait été voté pour la durée du mandat. On peut en effet regretter la mise sur un même niveau d'un dépôt à la région non obtenu avec un projet ERC obtenu. Ainsi que la non prise en compte de partenariats directs, conclus sans AAP, et qui ressource la recherche et permettent de financer des thèses (par un contrat CIFRE par exemple).

F. Boutoulle indique que le modèle est à revoir sur la prochaine mandature car le modèle actuel a été voté en 2015 pour la durée de l'actuel quinquennal et ceci s'articule bien avec la venue d'une nouvelle équipe et le début d'un nouveau quinquennal. La présidence a fait le choix de ne pas perturber pendant le quinquennal le dispositif d'allocation du modèle, comme l'ont souhaité les collègues qui l'avaient élaboré en 2015, afin de ne pas déstabiliser le travail des équipes sur la durée du quinquennal, même si ce modèle a fait apparaître certains écueils qu'il faudra revoir et prendre en compte lors des prochaines discussions.

Moyens mutualisés

F Boutoulle présente la synthèse des moyens dans le tableau ci-dessous

F Boutoulle précise que les moyens ont été attribués suite à un dialogue budgétaire avec les différentes structures : Presses universitaires, Ecole doctorale .

Ecole Doctorale	118 500
PUB	30 321
Direction de la recherche (fonctionnement et soutien activités recherche)	9000

Moyens de la politique scientifique de l'établissement (PSE)

F Boutoulle présente la synthèse des moyens (tableau ci-dessous)

La première partie présente les actions déjà engagées par l'établissement qui représente un montant engagé de 103 800€

ACTIONS engagées	103 800
Cofinancement des projets REGION retenus en 2019 **	13 500
AAP PSE 2020	40 000
- AAP 1 (PRSE+ colloque co-fiRégion))	
- AAP 2 (colloque + publi)	
Aide traduction pour projet ANR, H2020 et IUF	8 000
Revue co-financé par UBM	21 500
Les chaires	9 500
- CHAIRE UNESCO PETCD	
- CHAIRE UNESCO FPDR	
- Chaire Haritchelar	
- CHAIRE Montaigne	
GIS	5 000
- GIS tourisme (nouveau)	
- GIS AFRIQUE BDC 3754	
- GIS INSTITUT des AMERIQUES BDC 3755	
Participation Publication UBM pour "leçon de science"	1 000
abonnement pour diffusion de la recherche	4 300
- adhésion HAL	
- adhésion ESRI	
- adhesionCrossRéf	
Fédération des presses (participation UBM)	1 000

La deuxième partie présente les actions nouvelles que l'établissement souhaite engager pour un montant de 153 000€

Actions nouvellement engagées	153 000
Financement année 2 des 4 EP 2019	60 000
Soutien à l'internationalisation de la recherche (plan pilote ERC), diffusion et communication (implémentation HAL), suivi des projets	10 000
Soutien aux CIS- Valorisation de la recherche	30 000
Fédération des presses Universitaires	53 000

La présidente précise que les fonds alloués aux Equipes projets en complément sont des fonds d'amorçage pour le développement de la recherche. Cette enveloppe est un fond qui doit diminuer l'année prochaine du fait que les projets soutenus doivent par leurs activités ramener des ressources.

Pour la fédération des presses Universitaires avec les Presses universitaires de UPPA et de Limoges (UNA), le soutien est apporté aussi pour asseoir une dynamique d'édition numérique. Cette création de fédération (actuellement partenariat) doit aussi, pour le développement de son activité, mettre en place des partenariats et un modèle économique permettant le ressourcement. Des interrogations demeurent concernant la place de la COMUE dans le budget de cette opération, car comme l'indique la présidente, la Comue s'achève le 31 décembre 2019 et sera remplacée par une coordination territoriale entre les universités.

La présidence précise qu'une large partie des emplois de la COMUE sont encore vacants (20 sur 53), ce qui alimente une forte concurrence entre les établissements pour récupérer des postes. Il y a un réel enjeu fort sur ces postes qui permettront éventuellement de réaliser des missions qui devaient être dédiées pour les SHS (Fédération des presses universitaires, MSHA).

F Boutouille présente dans le tableau ci-dessous de financement de cette politique d'établissement

Dotation UBM (2019)	89 800
Frais de gestion	
retour sur contrats de prestation et de collaboration	9000
CHAIRE Montaigne	2 000
Fédération des presses (participation de membres)	2 000
Autres recettes Presses universitaires (Comue, Région-DRAC)	53 000
Enveloppe complémentaire recherche 2020 (frais de gestion)	100 000
participation Ausonius ESRI	1 000
	256 800

Vote sur l'enveloppe recherche global de 875 821€

22 votants :

Contre : 5

Abstention : 9

Pour : 8

L'enveloppe est adoptée

Certains élus expliquent leur vote « contre » par l'absence de révision ou d'adaptation du modèle d'allocation des unités.

2) Evaluation HCERES

F Boutoulle propose de reporter le point car Mme K. Lecoz-Thouvais qui devait être présente a dû quitter la réunion en raison du retard pris avec les discussions sur les questions d'actualité en début de séance.

3) Portail HAL

F Boutoulle présente le portail HAL d'UBM qui vient d'être ouvert. : <https://hal-u-bordeaux-montaigne.archives-ouvertes.fr/> A ce jour 16 000 travaux scientifiques y sont référencés.

Le lancement du portail UBM HAL permet :

- un accès direct vers la page de chacune des unités depuis le portail UBM.
- visibilité des publications d'UBM et celles des UR.

Une page d'actualité y a été consacrée

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/actualites/vie-institutionnelle/science-ouverte-et-portail-hal-ca-bouge-du-cote-de-l-universite-bordeaux-montaigne.html>

F Boutoulle précise que ce lancement coïncide avec la semaine de l'open access et la mise en ligne de la déclaration politique adoptée en CR le 19 septembre.

F Boutoulle fait une présentation en séance du portail et des fonctionnalités de l'outil. Il souligne qu'il s'agit d'un moment important pour la vie de l'établissement, car c'est la première fois qu'un outil présente l'ensemble des productions scientifiques de l'établissement. HAL sera également utilisé dans le cadre de l'évaluation HCERES. Dans les discussions engagées avec l'HCERES et l'OST, il fournira des alternatives aux outils habituels de métrique des publications scientifiques, moins systématiquement défavorables aux SHS pour en mesurer l'impact. Il remercie vivement l'implication des collègues du SCD, de la DR ainsi que les élus de la CR qui se sont mobilisés pour la mise en œuvre de ce projet de longue haleine.

4) Questions diverses

Conférence Montaigne : des élus souhaitent avoir plus d'informations sur l'annulation de la conférence de Mme Agacinsky . La présidente explique cette décision, prise en accord avec l'équipe des Conférences Montaigne (qui ne sont pas un évènement institutionnel et officiel), en raison des risques pour la sécurité des personnes causées par les menaces de groupes d'individus opposés à sa venue. Elle regrette vivement que les menaces qui ont été adressées aient finalement empêché cette manifestation et a invité Mme Agacinsky a revenir ultérieurement.

Fin de séance 16h30

Fait à Pessac, le 24 octobre 2019.

La présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.